

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 20 mai 2011

L'an deux mil onze, le vingt mai à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents	Mlle Yvette Autricque – Mmes Françoise Guineau, Lise-Marie Lassalle, Marie-Catherine Portugal - MM. Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Christian Pillon, Igor Wilkes.
Représenté	M. Bruno Blondel donne pouvoir à Mlle Yvette Autricque.
Absents	Mme Cécile Gréboval et M. Hervé Blancard.
Assistait également	Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.
Secrétaire de séance	Mme Marie-Catherine Portugal.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** Le procès verbal de la séance du 9 avril 2011 est adopté à l'unanimité.
- **Rapport du CAUE concernant le projet d'aménagement pour les locaux communaux et délibération pour l'appel d'offre de l'étude** : Pour faire suite au rapport sur la faisabilité de réhabilitation concernant la ferme de la famille Routier effectué par Monsieur Betegnien du CAUE, il y a lieu désormais de lancer un appel d'offres pour réaliser une étude architecturale, toujours en lien avec le CAUE. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette démarche et autorise le Maire à solliciter une aide financière pour cette étude auprès du Conseil Général.
- **Information suite à la commission « Ouverture des plis » sur les travaux de l'aire de retournement et de stockage du bois de Sapagny** : Trois candidats ont répondu au marché public concernant les travaux dans le bois de Sapagny. Les travaux devront s'effectuer entre le 31 mai et le 9 septembre 2011.
- **Information sur la proposition de la SEEN pour différentes solutions envisageables pour l'assainissement de la commune** : Le Maire fait un rappel concernant le dossier assainissement. Le choix de l'assainissement collectif ou autonome devra être connu pour fin 2012. Monsieur Briois de la CCPV, conscient de la spécificité de Gerberoy a suggéré, lors de son entretien avec le Maire et Monsieur Pillon, de contacter le bureau d'études SEEN pour réévaluer, à titre gracieux, les possibilités d'assainissement au sein de la commune.
- **ZPPAUP et respect des obligations avant la réalisation de travaux** : Depuis le début 2011, 2 demandes de permis de construire ont été accordées, ainsi que des déclarations préalables de travaux. Globalement, les gerboréens respectent cette « contrainte ». Cependant, 2 dossiers sont litigieux et font l'objet d'une procédure ; l'un est déposé auprès du Procureur de la République. Le Maire propose que soit distribué à chaque Gerboréen un tableau réglementaire sur lequel figure la liste des travaux suivie des formalités à remplir dans le cadre de la ZPPAUP. Madame Guineau propose qu'une charte de Gerberoy complète ce tableau. Un groupe de travail se réunira prochainement pour l'élaboration de la charte (utilisation du domaine public, terrasses, enseignes, panneaux,...).
- **Signalétique et mobilier urbain**: L'entreprise LOCAM TP, sollicitée par la municipalité, a adressé un devis pour différents aménagements et signalétiques à prévoir au sein de la commune. Une autorisation sera demandée au Conseil Général pour effectuer des aménagements sur l'axe principal de Gerberoy (ralentisseurs, marquages au sol, indication du parking,...).
- **Fenêtres du musée** : Deux entreprises locales ont adressé leur devis concernant le remplacement des fenêtres du musée. Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général.
- **Remboursement de frais** : La commune de Gerberoy est représentée au sein de l'association des Plus Beaux Villages de France. Les assemblées générales de cette association ont lieu dans différentes régions

françaises et occasionnent des frais de déplacement et d'hébergement à la représentante de la commune. Le Conseil Municipal accepte à la majorité (7 pour et 2 abstentions) le remboursement des frais sur présentation des factures.

• **Questions diverses :**

- Union des Maires de l'Oise : Une journée « juridique » sera organisée, uniquement sur rendez-vous, le 20 juin 2011 par l'UMO.
- Tickets piscine: Le Conseil Municipal décide d'octroyer à chaque enfant de la commune 20 tickets piscine pour la saison estivale 2011.
- Fleurissement du Pommier Malsoin : Suite à la demande de Monsieur Blondel, le Conseil Municipal est favorable au fleurissement dans le Pommier Malsoin, et attend que Monsieur Blondel présente les propositions des résidents.
- Zone piétonne du Pommier Malsoin à Songeons : Le dossier est toujours en cours. Un nouveau rendez-vous sera sollicité auprès du 1^{er} adjoint de Songeons, dans le cadre des travaux d'aménagement du terrain de la coopérative.
- Trafic aérien : A la demande de l'association « Les amis de Gerberoy », une station d'écoute sera installée dans Gerberoy pendant 4 semaines dans la cour du secrétariat de mairie. Cette station permettra le relevé des passages des avions (fréquence, altitude,...).
- Arbres dans les Remparts : Certains arbres au niveau des remparts présentent un danger et devront être abattus prochainement.
- Citerne près de la Halle : Deux bancs en pierre seront installés pour éviter le stationnement des véhicules à l'emplacement de la cuve, face à la propriété de Monsieur Le Sidaner (galerie de peintures).
- Concert à la Collégiale : Le Conseil Général souhaite organiser un concert à la Collégiale lors des journées du Patrimoine, avec l'Orchestre de Picardie le samedi 17 septembre 2011 à 20h00. Le concert sera gratuit. Le Conseil Municipal émet unanimement un avis favorable à cette initiative et sollicitera l'accord du prêtre.
- Courriers : Deux courriers reçus en mairie sont distribués aux membres du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h30.